

Panorama de Mayotte

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu	Mamoudzou
Superficie	375 km ²
Situation géographique	Océan Indien, Paris à 8 500 km, La Réunion à 1 500 km, Madagascar à 250 km
Langues parlées	Français, Shimaoré, Shibushi et langues comoriennes
Monnaie	Euro
Statut	Département et région d'outre-mer, Région ultrapériphérique depuis le 1 ^{er} janvier 2014
Rand mondial IDH (2005)	107
Représentation nationale	2 députés, 2 sénateurs, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Préfet

Repères historiques

Située à l'entrée nord du canal du Mozambique, l'île de Mayotte est depuis des siècles un carrefour d'échanges maritimes entre l'Europe et l'océan Indien.

Selon les recherches archéologiques et linguistiques les plus récentes, les premiers peuplements dateraient du VIII^e siècle. Ils seraient à la fois d'origine bantoue venue de la côte Est-africaine et austronésienne (ou Proto-Malgache) venue d'Indonésie. Au IX^e siècle, l'arrivée dans l'archipel des Comores de marchands arabo-persans va générer un bouleversement dans l'organisation sociale : le système tribal et matrilineaire, hérité des origines africaines, laisse place à une organisation reposant sur le sultanat et les principes de l'Islam.

Considérée avant tout comme un port d'escale, Mayotte ne commence à présenter un intérêt pour les Français qu'à la suite de leur perte d'influence sur l'île de France (aujourd'hui l'île Maurice) en 1814. L'histoire de Mayotte française débute au XIX^e siècle lorsque le dernier sultan de Mayotte cède l'île au commandant Passot le 25 avril 1841. La prise de possession officielle de Mayotte par les Français se fera en juin 1843 avec la ratification du Traité de cession de Mayotte. Cette dernière est alors érigée en colonie française. De 1880 à 1912, la France établit un protectorat sur les autres îles de l'archipel des Comores, devenues Territoire d'outre-mer (TOM) en 1946.

Organisation institutionnelle

À l'inverse des autres îles de l'archipel des Comores qui ont réclamé leur indépendance dès les années 1950, Mayotte affirme à de nombreuses reprises son attachement à la France. Lors du référendum d'autodétermination de 1974, ayant conduit à l'indépendance des Comores (obtenue en 1975), la population de Mayotte refuse à 65,0 % le détachement de la métropole. Elle confirmera ce choix à l'occasion du référendum de 1976 au cours duquel 99,4 % de la population se prononce en faveur du maintien de l'île au sein de la République française en tant que TOM.

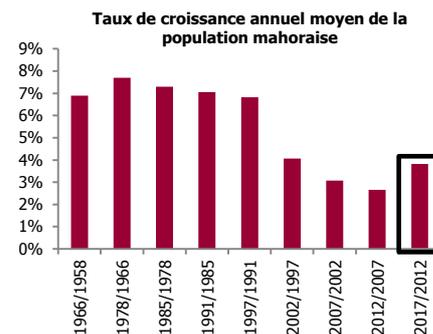
En 2001, Mayotte devient une collectivité départementale et, le 29 mars 2009, la population s'exprime à 95,2 % en faveur de la transformation de Mayotte en Département et Région d'outre-mer (DROM). Le 31 mars 2011, la Collectivité départementale de Mayotte devient le 101^e département français (5^e département d'outre-mer) et exerce désormais en grande partie les compétences dévolues aux DROM.

Outre la révision de l'état civil et la réforme de la justice, cette évolution institutionnelle s'accompagne d'un alignement progressif du SMIG et des prestations sociales sur les niveaux hexagonaux, d'une réforme de la fiscalité et de la création d'un Fonds mahorais de développement économique, social et culturel (FMDESC) qui remplace le Fonds mahorais de développement (FMD).

Par ailleurs, comme cela était prévu à l'issue du processus de départementalisation, la France a demandé à l'Union européenne, l'accession de Mayotte — qui faisait partie des Pays et Territoires d'outre-mer (PTOM) — au statut de Région ultrapériphérique (RUP). Le Conseil européen, réuni le 11 juillet 2012 en présence des 27 chefs de gouvernement des pays membres, s'est exprimé en faveur de cette accession, permettant ainsi à l'île de devenir RUP à partir du 1^{er} janvier 2014. Ce régime prévoit l'applicabilité de principe de l'ensemble du droit communautaire et permet de bénéficier des fonds structurels.

UNE TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE LOIN D'ÊTRE ACHEVÉE

Mayotte enregistre une croissance démographique rapide et un rajeunissement marqué de sa population. Le nombre d'habitants a été multiplié par 3,8 depuis 1985 pour atteindre 256 518 au 1^{er} septembre 2017. L'âge médian est passé de 20 ans en 2007 à 17,5 ans en 2012 et six Mahorais sur dix ont moins de 25 ans¹. Ce rajeunissement de la population s'explique par un taux de natalité qui progresse fortement (+4,6 points entre 2012 et 2017), porté par un nombre de naissances qui augmente en moyenne de 8,1 % par an sur les cinq dernières années. De 2012 à 2017, la croissance démographique accélère et s'établit à 3,8 % par an en moyenne, rompant ainsi avec le ralentissement précédemment observé ces dernières années², et ce malgré une mortalité qui reste élevée³. La densité de population (684 habitants par km² en 2017) est devenue la plus forte de la région et la plus élevée des départements français hors Île-de-France. Au regard du recensement de 2012, la part de la population de nationalité étrangère atteint 39,8 % dont 39,0 % sont nés sur le territoire français.



Source: Insee, calculs IEDOM

Indicateurs démographiques	Mayotte	France*
Population (2017, en millions pour la France)	256 518 ⁽¹⁾	67,2
Part des moins de 20 ans (% , 2012)	54,5 ⁽²⁾	24,5
Part des 20-59 ans (% , 2012)	41,4 ⁽²⁾	50,2
Part des 60 ans ou plus (% , 2012)	4,2 ⁽²⁾	25,3
Densité de population (hab./km ² , 2017)	684 ⁽¹⁾	118,0
Taux croissance annuel moy. de la pop. (% , 2017-2012)	3,8 ⁽¹⁾	0,4
Taux de natalité (pour 1 000 hab., 2017) ⁽⁴⁾	38,0	11,5
Taux de mortalité (pour 1 000 hab., 2016)	2,9 ⁽³⁾	9,0
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances, 2016)	10,0 ⁽³⁾	3,9
Indice conjoncturel de fécondité ⁽⁶⁾	5,1 ⁽⁵⁾	1,9
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2016)	77,0 ⁽³⁾	85,3
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2016)	74,0 ⁽³⁾	79,5

* « Bilan démographique 2017 », Insee

⁽¹⁾ « 256 500 habitants à Mayotte en 2017 », Insee

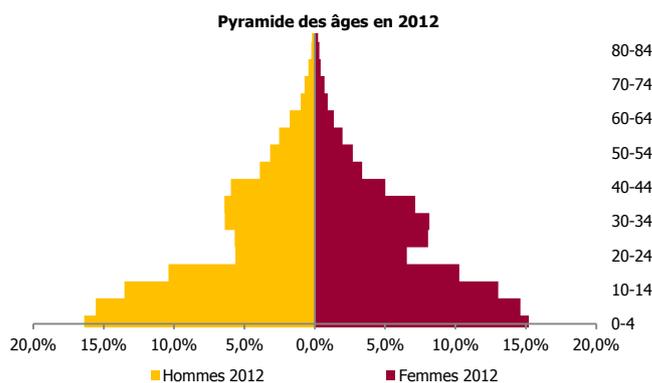
⁽²⁾ « Mayotte, département le plus jeune de France », Insee

⁽³⁾ « Surmortalité des enfants et des femmes de 60 ans ou plus », Insee

⁽⁴⁾ « Rapport entre le nombre de naissances enregistrées et la population effective, calculs IEDOM

⁽⁵⁾ « Indicateur conjoncturel de fécondité en 2016 », Insee

⁽⁶⁾ Nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés



Source : Recensement 2012, Insee

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

Principaux indicateurs économiques	Mayotte	France*
PIB (milliards d'euros courants, 2014)	2,0 ⁽¹⁾	2 291,7 ⁽⁵⁾
Taux de croissance du PIB (% , euros constants, 2014-2013)	10,5 ⁽¹⁾	2,2 ⁽⁵⁾
PIB par habitant (euros courants, 2014)	8 980 ⁽¹⁾	32 420 ⁽⁶⁾
Taux de dépendance aux importations (% , 2014) ⁽²⁾	23,9	23,4
Dépenses de l'État dans la collectivité (en % du PIB, 2014) ⁽³⁾	23,9	-
Taux de chômage (% , au sens du BIT, 2017)	25,9 ⁽⁴⁾	8,9 ⁽⁷⁾

* En 2017

⁽¹⁾ « Produit intérieur brut 2014 », Insee

⁽²⁾ Ratio entre le niveau des importations et le PIB en valeur. Douanes, Insee, calculs IEDOM

⁽³⁾ Direction régionale des finances publiques (DRFIP)

⁽⁴⁾ « Enquête Emploi Mayotte 2017 », Insee

⁽⁵⁾ « Les comptes de la Nation en 2017 », Insee

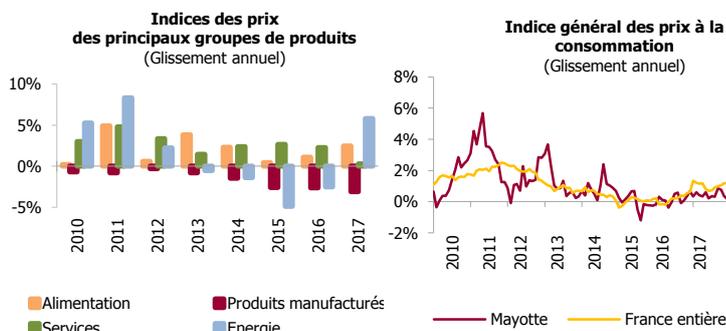
⁽⁶⁾ « Comptes nationaux - Base 2014 », Insee

⁽⁷⁾ « Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail - quatrième trimestre 2017 », Insee

Toutefois, la contribution de la consommation des ménages à la croissance en 2014 est supérieure à celle des administrations, s'établissant respectivement à 40,0 % et 35,0 %. En 2014 (dernière année disponible), le PIB de Mayotte est estimé à 2 008 millions d'euros. En dépit de sa forte augmentation, le retard de niveau de vie de Mayotte par rapport à la métropole reste important : en 2014, le PIB par habitant (8 980 euros) y était 3,6 fois inférieur (32 420 euros).

Une inflation stable ces dernières années

Depuis 2014, l'inflation est stable à Mayotte. La hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC) est inférieure à 1,0 % (+0,4 %), convergeant vers le niveau national (+0,4 %). De même, l'évolution des prix autour des principaux groupes de consommation reste constante : les prix des services et des produits alimentaires continuent d'augmenter (respectivement +1,9 % et +1,6 %), la baisse des prix des produits manufacturés (-2,5 %) est de plus en plus marquée, tandis que les prix de l'énergie, qui dépendent principalement des cours mondiaux, restent volatils (-0,8 %) entre 2014 et 2017.



Source : Insee

¹ Sur la base des données du recensement de la population en 2012, les données ne sont pas encore disponibles pour le recensement 2017.

² Le taux de croissance annuel moyen de la population a enregistré une baisse depuis une trentaine d'années passant de 6,9 % d'habitants supplémentaires par an entre 1978 et 1966 à 2,7 % entre 2012 et 2007.

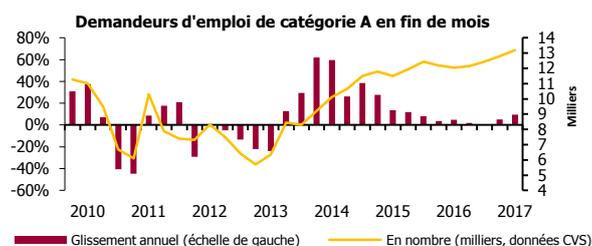
³ Même si le taux de mortalité est trois fois plus faible qu'en métropole étant donné la population mahoraise jeune, il serait 1,5 fois plus élevé si cette dernière avait la même structure par âge que la population métropolitaine. Ainsi, la probabilité de décès à Mayotte est plus importante qu'en métropole.

Un marché du travail marqué par une transition vers une économie tertiaire

L'emploi est marqué par la mutation de l'île vers une économie de services. Le secteur tertiaire, dont les emplois progressent plus rapidement que ceux du secteur secondaire, est le premier employeur de l'île (81,9 % des salariés du secteur formel travaillent dans le secteur des services). Le secteur primaire a perdu 1 587 emplois entre 2007 et 2012 (-79,3 %)⁴, certainement en lien avec la part croissante de l'emploi informel dans le secteur. Enfin, l'emploi dans les secteurs secondaire et du commerce progressent, tout en ayant une part d'informalité qui reste prégnante (environ 40,0 % de l'emploi total est lié à une activité informelle). Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT), calculé par l'Insee, recule en 2017 après avoir connu une franche augmentation au cours des dernières années. Il se situe à 25,9 % de la population active (-1,2 point contre +3,9 points en 2015 et +3,5 points en 2016). Toutefois, selon l'Insee, cette évolution est à nuancer dans la mesure où elle est « artificielle », car liée en partie à la formalisation progressive de la demande d'emploi. En effet, comme en témoigne l'augmentation régulière du nombre de demandeurs d'emploi (+9,4 % en 2017), de plus en plus de Mahorais s'inscrivent à Pôle emploi et effectuent des démarches de recherche d'emploi. De ce fait, le « halo » autour du chômage⁵, particulièrement élevé à Mayotte, diminue progressivement, passant de 28 000 personnes en 2014 à 21 900 en 2017.

Emploi par secteur en 2015 ⁽¹⁾	Emploi formel (en ETP*)	Emploi informel (en nombre)	Total
Agriculture	415 ⁽²⁾	-	415
Industrie	1 760	1 150	2 910
BTP	2 840	1 170	4 010
Commerce	2 900	2 500	5 400
Services marchands	3 920	1 820	5 740
Services non marchands	15 903 ⁽²⁾	-	15 903
Total	27 738	6 640	34 378

⁽¹⁾ « Enquête sur les entreprises mahoraises en 2015 », Insee. *Champ d'études*: secteur marchand, hors entreprises financières et agricoles, exclus aussi les entreprises dont le siège social est en dehors du territoire
⁽²⁾ En 2012, dernière année disponible. Recensement 2012, Insee
 * Équivalent temps plein

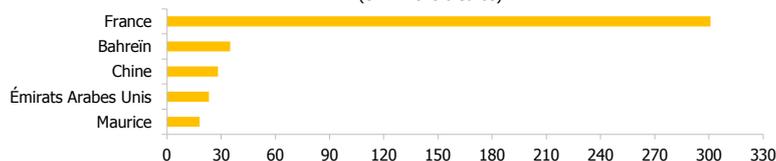


Source : Pôle emploi, désaisonnalisées par l'IEDOM

Une balance commerciale structurellement déficitaire

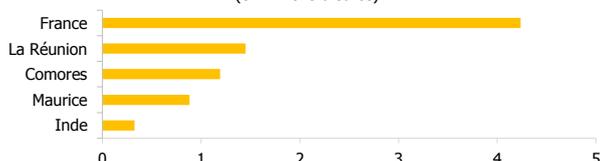
Les échanges commerciaux se caractérisent par une très forte prédominance des importations. Le déficit structurel de la balance commerciale se creuse d'année en année. Cette tendance s'explique par la hausse continue des importations liée à la croissance démographique, à l'augmentation du niveau de vie qui se traduit par une progression des taux d'équipement des ménages, et par le faible niveau des exportations. Ces dernières, dont l'évolution est irrégulière, correspondent essentiellement à des réexportations et ne couvrent que 2,1 % des importations en 2017. La France métropolitaine est le principal partenaire commercial tant pour les importations (54,0 %) que pour les exportations (36,8 %).

Les principaux fournisseurs en 2017
(en millions d'euros)



Source : Direction régionale des douanes, calculs IEDOM

Les principaux clients en 2017
(en millions d'euros)



Source : Direction régionale des douanes, calculs IEDOM

Importations en valeur (en milliers d'euros)	2017
Autres produits industriels	182 721
Biens d'équipement	86 584
Matériels de transport	72 668
Produits agricoles, de la pêche et de l'aquaculture	7 874
Produits de l'édition et de la communication	4 435
Produits des industries agroalimentaires	137 514
Produits pétroliers raffinés et coke	64 912
Autres	402
Total	557 110

Source : Direction régionale des douanes, calculs IEDOM

Exportations en valeur (en milliers d'euros)	2017
Autres produits industriels	5 571
Biens d'équipement	1 937
Matériels de transport	1 467
Produits agricoles, de la pêche et de l'aquaculture	78
Produits des industries agroalimentaires	1 885
Hydrocarbures naturels	562
Autres	23
Total	11 523

Source : Direction régionale des douanes, calculs IEDOM

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Principaux indicateurs sectoriels	2017	2017/2007 ⁽¹⁾
Importations de ciment (tonnes)	90 569	0,5 %
Nombre de demandes d'autorisations d'urbanisme ⁽²⁾	1 930	-0,2 % ⁽³⁾
Trafic passager à l'aéroport de Dzaoudzi	367 501	4,8 %
Trafic de croisiéristes	3 300	-8,3 %
Nombre d'établissements (Parc hôtelier) ⁽⁴⁾	59	5,1 %
Nombres de lits ⁽⁴⁾	958	2,8 %

⁽¹⁾ Taux de croissance annuel moyen (TCAM)

⁽²⁾ Inclus les demandes de permis de construire, de déclarations préalables et de certificats d'urbanisme de l'ensemble des communes, à l'exception de Mamoudzou. Cette dernière instruit ses propres dossiers depuis 2007. En 2017, 217 demandes de permis de construire ont été déposées à la mairie de Mamoudzou

⁽³⁾ TCAM 2017/2010

⁽⁴⁾ Donnée 2013; TCAM 2013/2003

Sources : Comité du tourisme, Direction régionale des douanes, Aéroport de Mayotte, Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Mayotte Channel Gateway, Mairie de Mamoudzou

L'économie mahoraise est en grande partie structurée autour de très petites unités (9 entreprises actives sur dix ont moins de 5 salariés) qui exercent principalement dans les secteurs du commerce et des services marchands (70,0 % du total des entreprises en 2015)⁶. L'activité industrielle y tient ainsi une importance mineure. Toutefois, cette dernière, ainsi que les entreprises dans le commerce du détail et de la construction réalisent près de 60,0 % de la valeur ajoutée totale. La répartition de la valeur est inégalement concentrée : 1,0 % des entreprises produisent 40,0 % de la valeur ajoutée totale.

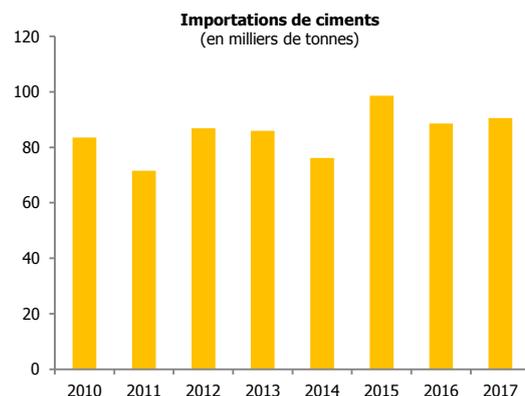
⁴ Dernière année disponible.

⁵ Le BIT a fourni une définition stricte du chômage, mais qui ne prend pas en compte le fait que certaines personnes souhaitent travailler mais sont « classées » comme inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi. Ces personnes forment ce que l'INSEE appelle un « halo » autour du chômage.

⁶ Source : « Enquête sur les entreprises mahoraises en 2015 », Insee. *Champ d'études*: secteur marchand, hors entreprises financières et agricoles, exclus aussi les entreprises dont le siège social est en dehors du territoire

Le BTP, un secteur stratégique en difficulté

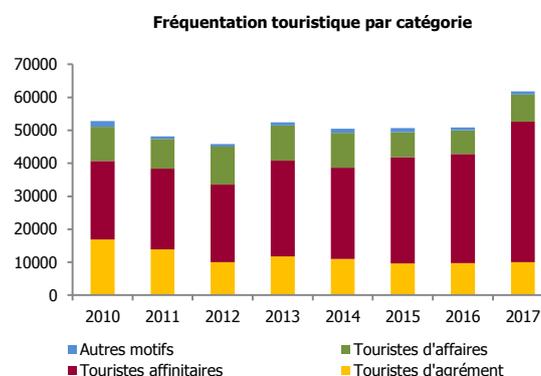
Le secteur du BTP a été l'un des moteurs de l'économie mahoraise au cours des dix dernières années, avec une activité portée tant par la commande publique (besoins importants en infrastructures) que privée (croissance démographique et hausse des revenus). En 2015, la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) estimait à 46,7 % la part des entreprises du BTP sur le nombre d'entreprises actives que recense la chambre consulaire. En dix ans, l'activité du BTP a été fluctuante sous l'effet du ralentissement de la construction de logements et du retard (voire de l'absence) de démarrage de gros chantiers. Principalement en cause, une lenteur dans l'exécution de la commande publique et l'allongement généralisé des délais de paiement, notamment des collectivités locales. La situation en 2017 reste incertaine avec une commande publique qui tarde à se relancer, ce qui perturbe la visibilité des chefs d'entreprise sur leurs carnets de commandes. Toutefois, l'activité pourrait rapidement se redynamiser avec un retour de la politique de construction scolaire, couplé à une augmentation du besoin de logements sociaux, ces derniers étant d'ores et déjà financés par la Caisse des dépôts et consignation (CDC).



Source: Direction régionale des douanes

Le tourisme, un potentiel à concrétiser

En 2015, le secteur du tourisme regroupe près de 7,1 % des entreprises actives de Mayotte, mais concentre à peine 5,3 % des effectifs salariés et 2,8 % des offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi. Malgré le potentiel touristique naturel et culturel de l'île, le tourisme y demeure modeste. Ce secteur pâtit en effet de la faiblesse tant qualitative que quantitative des infrastructures d'accueil et d'un manque de qualifications de la main-d'œuvre. Le coût élevé du transport aérien et la promotion encore récente de la destination représentent également des facteurs limitants. Toutefois, la forte croissance du nombre de passagers, corrélée à la mise en place de la ligne directe Paris-Mayotte, révèle des leviers de croissance sur lesquels le secteur pourrait s'asseoir afin de créer de la valeur ajoutée et de l'emploi. De plus, après une baisse importante à partir de 2009, le trafic de croisiéristes progresse depuis 2016 et s'élève à 3 300 passagers en 2017 (+81,4 % par rapport à 2016). 61 800 touristes ont atterri sur le territoire en 2017, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,3 % entre 2007 et 2017. Selon l'Insee, le tourisme affinitaire reste, en 2017, le principal motif de visite (68,9 % du tourisme total), suivi par le tourisme d'agrément (16,2 %) et d'affaires (13,3 %).



Source : "Enquête Flux Touristique 2017", Insee

LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Sept établissements bancaires sont installés localement : trois banques commerciales (la Banque française commerciale Océan Indien, la Caisse Provence-Alpes Corse (CEPAC)⁷ et la Banque Postale), deux banques mutualistes (BRED-BP et CRCAMR) ainsi que deux sociétés de financement (BPI Financement et l'AFD). D'autres établissements interviennent toutefois directement depuis La Réunion ou la France métropolitaine sans pour autant disposer d'implantation locale.

En 2017, l'activité de financement confirme son dynamisme et enregistre une croissance de 11,4 % de ses encours (contre +7,5 % en 2016). Cette hausse est en particulier soutenue par le regain du financement des entreprises qui progresse de 16,9 % sur la période. En effet, contrairement à l'atonie observée en 2016 (+1,0 %), le financement des entreprises bénéficie de la forte reprise des crédits d'investissement (+14,3 % contre -8,9 % en 2016) mais également d'une demande de crédit immobilier toujours très vigoureuse (+28,6 % après +31,7 % en 2016). Enfin, les crédits d'exploitation confirment leur bonne orientation et se renforcent de 9,1 % sur l'année après une hausse de 29,9 % en 2016. Parallèlement, la demande des ménages demeure vive et croît de 12,5 % après +14,0 % en 2016. Les crédits à la consommation et à l'habitat progressent respectivement de 18,3 % et de 6,9 % confirmant ainsi le rôle moteur des ménages mahorais dans le financement de l'économie.

Enfin, le taux de créances douteuses des établissements de crédit installés localement se contracte de 0,7 point à 3,1 % et atteint ainsi son plus bas niveau depuis cinq ans.

Principaux indicateurs financiers	2007	2017	Principaux indicateurs financiers (en millions d'euros)	2007	2017
Nombre de guichets bancaires	26	37	Ensemble des actifs financiers détenus ⁽¹⁾	307,4	625,6
Nombre de distributeurs et guichets automatiques	46	69	Dont entreprises	84,8	239,9
Nombre de comptes ordinaires créditeurs	49 438	75 088	Dont ménages	139,9	321,8
Nombre de comptes d'épargne à régime spécial	34 812	97 605	Encours de crédit sains des agents économiques ⁽¹⁾	500,1	1021,4
Nombre de comptes créditeurs à terme	281	155	Dont entreprises	227,4	416,7
Nombre total de comptes	84 532	172 849	Dont ménages	170,6	408,5
Taux de bancarisation	45,3 %	67,4 %	Dont collectivités locales	84,3	156,7
Nombre de dossiers de surendettement	0	16	Taux de créances douteuses ⁽¹⁾⁽²⁾	3,3 %	8,8 %

Source : IEDOM

⁽¹⁾ Après de l'ensemble des établissements de crédit (installés ou non localement)

⁽²⁾ Créances douteuses/ensemble des concours

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : R. SATGE – Responsable de rédaction : D. ALI CHARIF

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : septembre 2018 – Dépôt légal : septembre 2018 – ISSN 1952-9619

⁷ CEPAC remplace BR